DLP-6-6-90012211

ISSN 0751 - 154 X ®

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin technique n° 14 du 1er juin 1990

Abonnement annuel : 190 F

* **BLE** : Formation des mines d'Agromyza en cours
* **MAIS** : Apparition des premières Chrysalides de Pyrale
* **POIS** : Aucune activité de la Tordeuse
* **TOUTES CULTURES** : Des infestations de pucerons généralisées
* **LEGUMES** : Poursuite du vol de la Teigne du Poireau et de la Mouche de l'Asperge

** BLE **

---- AGROMYZA

* *SITUATION* : la formation des mines par les larves d'Agromyza est imminente.
* *PRECONISATION* : intervenez d'urgence en situation sensible si ce n'est déjà fait.

A la liste de produits préconisés dans le précédent bulletin s'ajoute le Décis CE (0,25 l/ha) autorisé pour cet usage depuis avril 90.

---- CECIDOMYIE

* *SITUATION* : les orages de la semaine dernière et les températures élevées ont favorisé l'émergence des Cécidomyies adultes. Ces petites mouches oranges ont pu être observées dans les parcelles. Le Blé est sensible aux pontes jusqu'à la fin de la floraison. La Cécidomyie pond à la tombée de la nuit en absence de vent et si la température est supérieure à 15 °C.
* *PRECONISATIONS* : observez vos parcelles à la tombée de la nuit dans le but de repérer des insectes en position de ponte. Si vous trouvez des insectes, intervenez dans les 24 heures. les produits utilisables sont le SERK (2 l/ha) et le KARATE (0,15 l/ha).

---- PUCERONS

* *SITUATION* : les colonies de pucerons se multiplient et le passage sur épis se généralise.
* *RAPPEL* : il devient nécessaire d'appliquer un insecticide si 1 épi sur 2 est colonisé par les pucerons. Consultez la liste des produits dans le dépliant vert. En cas de présence de Cécidomyies (voir paragraphe précédent), préférez le Serk ou le Karaté.

---- MALADIES

* *RAPPEL* : la fin de l'épiaison doit marquer les derniers traitements fongicides. Si aucun traitement fongicide n'a encore été réalisé dans la parcelle, n'attendez pas que ce stade soit dépassé.
* *RECOMMANDATION* : éviter autant que possible les mélanges fongicides/insecticides. En cas de mélange de plusieurs produits commerciaux, assurez-vous de l'innocuité de la bouillie.
* *SYMPTOMES DE DEPERISSEMENT* : les pieds nains et desséchés rencontrés dans certaines parcelles depuis la fin de l'hiver seraient touchés d'une nouvelle maladie. Aucun moyen de lutte n'est possible pour cette campagne. Des indications plus approfondies selon données dans un prochain numéro.

P404

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D. R. A. F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☎ 88. 37. 32. 18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70



** COLZA **

---- PUCERONS CENDRES

* *SITUATION* : des populations fréquentes de pucerons cendrés s'observent dans certaines parcelles dépassant largement le seuil de 2 pucerons/m2.

* *PRECONISATION* : une intervention n'est rentable que si la récolte est prévu plus de 3 semaines plus tard et que si le seuil est atteint.

** MAIS **

---- PYRALE

* *SITUATION* : l'INRA nous communique l'apparition des toutes premières chrysalides.

* *PRECONISATIONS* : les bulletins ultérieurs vous indiqueront l'évolution du ravageur, le début du vol et les risques liés à la Pyrale.

---- PUCERONS (NOTE COMMUNE A.G.P.M. – I.N.R.A. – S.P.V.)

* *SITUATION* : on assiste actuellement, dans les régions de l'Ouest, à des arrivées très précoces de pucerons sur des maïs à un stade jeune.

Trois espèces de pucerons peuvent principalement être rencontrées sur maïs :

– Sitobion avenae (puceron des épis des céréales). Cette espèce n'a jamais été impliquée dans des dégâts sur cultures de maïs.

– Métopolophium dirhodum. Ce puceron vert, qui peut coloniser les cultures de la levée jusqu'à l'apparition des panicules, a pu quelquefois être à l'origine de dégâts par le prélèvement de sève et surtout par l'injection de salive toxique.
Jusqu'alors, ces dégâts ont concerné des attaques plus tardives et un seuil de 200 pucerons par plante a été admis pour des cultures à partir de 8–10 feuilles. Pour les stades allant de la levée jusqu'à 7 feuilles du maïs, un seuil d'une dizaine de pucerons par plante, soit la plupart des plantes portant des pucerons, peut être retenu.

– Rhopalosiphum padi. Les dégâts parfois importants que peut provoquer cette espèce sont dus à des pullulations observées durant la période allant de la floraison mâle à 3 semaines après la fécondation.

* *PRECONISATIONS* : Pour les stades jeunes du maïs jusqu'à 6–7 feuilles, le risque d'une incidence du prélèvement de sève sur la culture ne doit être pris en compte que pour des populations importantes dépassant **une dizaine de pucerons ailés par plante, avec début de formation de colonies d'aptères.**

En ce qui concerne, par ailleurs, le risque de transmission de JNO à la culture, il n'a pas été mis en évidence, à ce jour, de nuisibilité du virus pour le maïs en conditions de plein champ.

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM–SPV. Les doses sont celles mises en oeuvre sur pucerons des céréales. Aux stades jeunes du maïs, préférer un produit présentant une bonne rémanence.

** POIS **

---- TORDEUSE DU POIS

* *SITUATION* : dans la parcelle d'observation du Sundgau, le Pois se situe en début floraison. A ce jour, aucune Tordeuse n'a été capturée.

* *PRECONISATION* : le risque d'attaque est nul actuellement. Attendez les informations des prochains bulletins.

** TOURNESOL **

---- PUCERONS

* *RAPPEL* : poursuivez la surveillance de vos cultures. Les indications de nuisibilité des Pucerons du Tournesol parues dans le bulletin n° 13 du 21 mai restent valables.

** LEGUMES **

---- MOUCHE DE L'ASPERGE

Le vol se poursuit à un niveau élevé. Maintenez la couverture.

Matières actives utilisables : diméthoate, diazinon, formothion. Attention : le Vandin n'est plus autorisé pour cet usage depuis février 1990.

---- TEIGNE DU POIREAU

Le vol de la Teigne s'est amplifié. Intervenez d'urgence si vous n'avez pas encore traité. Renouvelez votre traitement selon la rémanence du produit.

Produits utilisables : azinphos méthyl (Ekamet 20, Gusathion), Baythroïd, Décis, Karaté, parathion éthyl (Rhodiatox, Nyvol CE 3), parathion méthyl (Gobathion, Méthylparaphène).